Beaurepaire Infos

Trimestriel n°54

Octobre
2021

Ville de Beaurepaire

www.ville-beaurepaire.fr

Mot du Maire

Sommaire

Page 2
- Mot du Maire

Page 3
- Actions municipales

Page 4 et 5
- Rétrospective en images

Pages 6 et 7
- Associations

Pages 8
- Environnement

Page 9
- Informations municipales

Pages 10 et 11
- Éducation

Page 12 et 13
- Intercommunalité

Page 14
- Economie

Page 15
- État-civil
- Le personnel

Page 16
- Agenda - Infos pratiques

Horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie :

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
28 rue Français
38270 Beaurepaire

Tél. 04 74 79 22 60
Site internet :
www.ville-beaurepaire.fr
mairie@ville-beaurepaire.fr

Police municipale :
bureau situé en mairie
Tél. 04 74 59 61 50
police@ville-beaurepaire.fr

Crédit photo : Renaud Vezin

Chères Beaurepairoises, chers Beaurepairois,

Septembre est passé avec son lot de nouveautés pour chacun. La pandémie est toujours présente et il est de notre responsabilité de citoyen, par le respect des gestes barrières et les consignes sanitaires, d'aider à faire diminuer son taux d'incidence pour retourner, enfin, vers une vie ''normale''.
L'équipe municipale et moi-même sommes confortés dans l'idée du besoin de convivialité et d'échanges. L'affluence pour les festivités du 13 juillet avec l'enthousiasme pour le repas républicain, les nombreux spectateurs pour les animations et le feu d'artifice, et danseurs pour le bal, puis la réussite des manifestations de Septembre avec le forum des associations, l'accueil des nouveaux habitants et enfin la fréquentation pour les Journées Européennes du Patrimoine sont la preuve de cette appétence.

La rentrée scolaire dans tous les établissements de Beaurepaire s'est bien passée. Il y a eu bien sûr quelques pleurs chez les tout petits mais aussi beaucoup de joies pour d'autres retrouvant leurs copains copines. Les équipes municipales et enseignantes étaient au complet pour entourer tous ces enfants et leur ont permis une rentrée sereine.

Cette année scolaire voit la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes par la volonté de la commission éducation et l'approbation de l'ensemble des élus du conseil. Les élections des élèves des écoles se tiendront en Mairie le 22 octobre prochain. S'intéresser aux idées des enfants, c'est avoir une écoute plus large de la population et également les sensibiliser à l'intérêt de vie locale, citoyenne et d'en être acteur. Les futurs citoyens se forment aujourd'hui.

Cette année, pour la 33ème année, les Rencontres du Cinéma de Beaurepaire auront lieu, du 14 au 17 Octobre, pilotées par l'Intercommunalité d'EBER, bien relayées par l'association « Autour de l'Oron » et la Municipalité, avec l'implication plus particulière des services techniques municipaux. Nous espérons que la qualité et le nombre des avant-premières programmées atténueront l'effet des contraintes sanitaires et favoriseront la fréquentation par le plus grand nombre.

Pour finir, les projets annoncés dans l'édito de cet été prennent forme. En attendant des réalisations plus marquantes et visibles, vous pouvez constater, sur le Parking de la salle polyvalente, les premiers coups de pelles du futur city stade.
Il y a eu l'arrivée d'un nouveau commerce, d'autres sont en devenir. Cela confirme l'attractivité de Beaurepaire. Charge à nous de participer à leur réussite.

Il me reste à vous souhaiter un bel automne, dans un esprit positif et constructif, pour ensemble concevoir une vie en communauté sereine et plaisante, avec ses droits mais aussi ses devoirs.

Soyez assurés de l'engagement de toute l'équipe municipale. Nous restons à votre écoute.

Au plaisir de vous croiser dans les rues de Beaurepaire.

Yannick PAQUE,
Maire de Beaurepaire

Amicalement

MÉCÉNAT TOUR FLORIE-RICHARD

Participez à la restauration de la Tour Florie-Richard !

La tour Florie-Richard est l'élément emblématique du Moyen Âge à Beaurepaire.Elle est l'édifice, en élévation, le plus ancien du XIVe siècle, contemporain de la charte de franchises du Dauphin de 1309 créant une ville neuve avec un plan en damier. La tour est constituée de galets roulés caractéristiques de la région. Il s'agit d'une maison forte seigneuriale compacte avec de belles baies géminées à l'étage d'habitation apportant lumière et confort avec une cheminée. Les façades reflètent un fort potentiel architectural et les intérieurs conservent les traces des remaniements successifs.
D'une hauteur de 10 mètres, la tour demande une intervention urgente. Le mur ouest présente un risque important d'éboulement. Des fentes, un bombement de la maçonnerie et des linteaux fracturés imposent un confortement en planches au pied du mur dégradé et l'interdiction de la circulation sur rue. D'importants travaux extérieurs et intérieurs en maçonnerie sont programmés avec la sécurisation des structures pour consolider l'édifice.

Un patrimoine à valoriser

Une fois restaurée, la Tour Florie-Richard deviendra un lieu d'exposition associant ainsi les origines médiévales de la ville à la modernité. L'objet central sera la locomobile, inventée par un artisan local et qui a servi à éclairer, à l'électricité, la commune en 1886. Utilisée jusqu'alors pour les battages, , son adaptation a permis à Beaurepaire de devenir une des premières communes électrifiée de France et cela bien avant Grenoble et Paris.
L'objectif, dans un premier temps, est d'assurer la sauvegarde de l'édifice qui est dans un état de péril imminent.
Le montant total des travaux est estimé à 176 804 €. C'est pourquoi, un appel aux dons a été lancé avec la Fondation du patrimoine. Il s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel et historique.
- Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/75955
Des bons de souscription papier sont aussi disponibles en Mairie.
- La Fondation du Patrimoine fera parvenir un reçu fiscal à chaque donateur. La déduction fiscale pouvant être de 60 à 75%.
Nous espérons que de nombreux Beaurepairoises et Beaurepairois participeront.

UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION :

La commune de Beaurepaire est heureuse de vous proposer un nouvel outil, simple et gratuit, pour vous informer et alerter. Il s'agit d'une application mobile à télécharger sur votre smartphone ou tablette : **POLITEIA France**.

Sélectionnez «Beaurepaire» et vous recevrez ainsi des informations de la commune, des alertes et également des évènements locaux à venir.

Politeia FRANCE

https://politeia-france.fr/

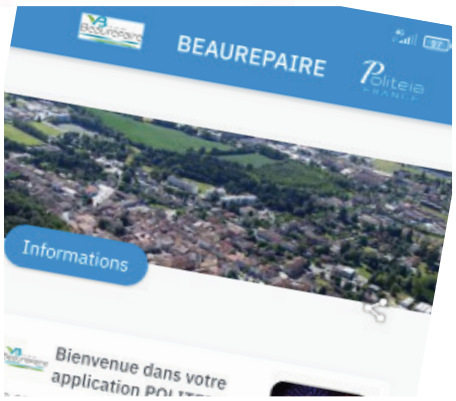

NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité a souhaité accueillir officiellement les nouveaux Beaurepairoises et Beaurepairois lors du forum des associations. A cet effet, une invitation, présente sur les différents supports de communication de la commune, leur proposait de venir s'inscrire en mairie.
Ainsi, le 11 septembre dernier, une vingtaine de nouveaux foyers étaient présents en fin de matinée pour partager un moment convivial. Accueillis par le Maire, une pochette contenant de nombreuses documentations leur a été remise. D'autres d'informations étaient mises à disposition au stand de la mairie.

⇨ Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la ville : https://www.ville-beaurepaire.fr/conseil-municipal/

Rétrospective en images ...

4 juillet 2021 - Le Beach Hand

7 juillet 2021 - Réunion publique sur la révision du PLU

7 juillet 2021 - Honorariat de Maire de M. Christian NUCCI.

7 juillet 2021 - Signature de la convention d'adhésion au programme «Petites villes de demain»

13 juillet 2021 - Défilé, animations, repas républicain, feu d'artifice suivi du bal.

5 août 2021 - Commémoration du 5 août 1944.

9 août 2021 - Les Grandes Manœuvres de l'association History Horse

29 août 2021 - Clin d'œil aux Carnets de Voyage, organisé par l'association «l'Oiseau Lire».

4 septembre 2021 - La vogue

6 septembre 2021 - Visite du 1er Ministre Jean Castex au CFAI (Centre de formation d'apprentis de l'industrie)

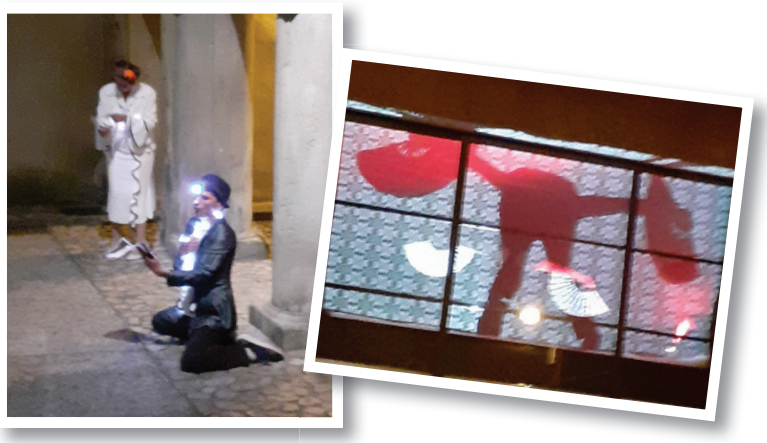

10 septembre 2021 - Festival des vitrines organisé par l'association «L'autre main» et artistes associés.

17-18 et 19 septembre 2021 - Les Journées Européennes du Patrimoine.

Associations sportives

Merci aux associations d'avertir la mairie de tout changement des membres du bureau et coordonnées, afin nous puissions joindre les dirigeants.

LE PETIT BRAQUET

Affilié à la Fédération Française de Cyclisme, ce club cycliste Beaurepairois a été créé il y a 30 ans, en 1991. Si, à l'origine, il était surtout destiné à la compétition, il propose aujourd'hui à sa trentaine d'adhérents actuellement âgés de 20 à 76 ans des activités plus diversifiées. Une sortie régulière est proposée chaque dimanche matin, tout au long de l'année. L'allure est adaptée au niveau de chacun et si des petits groupes se forment on se rassemble ensuite et la convivialité reste prioritaire. D'autres sorties ont lieu en semaine suivant disponibilités. Des séjours découverte sont organisés chaque année : Alpes, Provence, Auvergne, Jura et même Corse organisé en 2017. La participation aux épreuves chronométrées ou non est favorisée : randonnées cyclotouristes, Ardéchoise, Drômoise, cyclosportives diverses…. Les licences proposées vont de la simple licence « loisir » aux licences compétition à différents niveaux.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez prendre contact au siège du club, avenue de la Valloire : contact vers Julien au magasin de cycles ou au secrétaire du Club, Louis : 06 76 93 96 76

Article rédigé par le club

USB HAND BALL

Un club pour tous et toutes

Depuis bientôt cinquante ans le club de handball de Beaurepaire est un acteur majeur du sport local. Dans le sillage de son équipe première, aujourd'hui en Nationale 2, c'est tout un éventail de pratiques du handball qui n'oublie personne. Ainsi, les jeunes sont accueillis dès l'âge de trois ans dans notre section mini-hand. Tout au long de leur croissance ils sont intégrés dans les différentes équipes jeunes, encadrés par des éducateurs formés et diplômés, pour disputer des championnats au niveau territorial ou régional. Sans oublier le Beach Handball et son grand tournoi de fin de saison !
Les adultes ne sont pas oubliés : outre les équipes seniors féminines et masculines, l'US Beaurepaire propose aussi un groupe de handball loisir, et une équipe de hand adapté encadrée par une éducatrice spécialisée.

Avec l'énergie et l'enthousiasme de ses bénévoles, le club est aussi une grande famille où chacun peut trouver sa place. Venez goûter à l'ambiance des matchs au gymnase municipal et des différents événements tout au long de la saison !
Toutes les informations sur www.handball-beaurepaire.fr

Article rédigé par le club

TWIRLING SPORT BEAUREPAIROIS

Le club vous accueille les mardis soir de 17h à 19h au gymnase intercommunal et le samedi de 9h30 à 12h au gymnase municipal. Le twirling exige des qualités physiques et de concentration qui permettent de développer à la fois le corporel et l'artistique : c'est un sport à part entière, complet et varié. Le twirling se pratique en solo, duo, équipe, garçons et filles à partir de 6 ans .
Le twirling est devenu une discipline sportive dont l'entraînement est comparable à celui de la gymnastique ou du patinage artistique : le twirling est un sport et un spectacle à la fois. Cependant sa définition ne se limite pas à ses qualités sportives. C'est aussi la possibilité de s'ouvrir aux autres. Nos équipes multiplient les échanges et rivalisent de prouesses. Les compétitions amènent les participant(e)s à voyager dans toutes les régions de France lors des rencontres régionales et nationales. Nous participons aussi à la vie de la commune avec des défilés du 11 novembre, du 8 mai et une démonstration pour le 13 juillet avant le feu d'artifice. Venez nous rejoindre pour une nouvelle saison sportive.

Article rédigé par le club

USB BASKET

Le club de basket de Beaurepaire a recommencé sa saison depuis le mois d'août avec un stage d'une semaine de préparation pour les catégories U13 garcons et U17 garcons avec de nombreuses surprises au rendez-vous. Le club tient à remercier Yann, Antoine, Arthur, Thomas, Pacôme et Léon pour leur engagement.

De nombreuses équipes sont déjà engagées en championnat départemental 2ème et 3ème division et ont pour objectif de monter dans la catégorie supérieure suite à la première phase qui débute début octobre.

Certaines équipes sont encore à la recherche de joueuses et joueurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :
beaurepairebasket@gmail.com

Article rédigé par le club

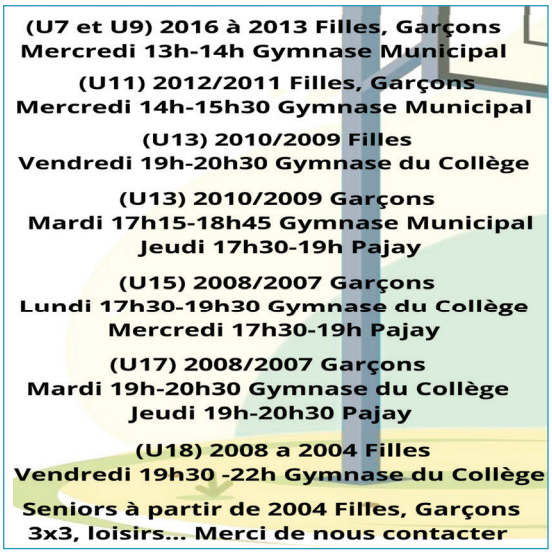

LA TRUITE DE L'ORON pêche électrique

Fin août, les membres de l'AAPPMA de «La Truite de l'Oron», se sont retrouvés au bord de la rivière avec des techniciens de la Fédération de pêche de l'Isère, pour faire une pêche électrique sur de jeunes truites de 1 an environ. Ces jeunes poissons avaient été marqués par un colorant végétal naturel (l'alizarine) avant d'être mis dans la rivière en 2020. Cette pêche avait pour but de savoir si les truitelles prises ce jour-là étaient issues de l'alevinage de 2020 (donc marquées) ou bien alors issues de reproduction naturelle dans le milieu. Une cinquantaine de truitelles a été prélevée. Résultats de cette pêche d'ici quelques mois. Cette pêche s'est faite avec autorisation préfectorale et financement région et département.

Association caritative

AU POTAGER SOLIDAIRE

L'association AU POTAGER SOLIDAIRE est née en juin 2011 d'un projet collectif d'initiative locale souhaitant offrir aux habitants en difficultés sociales et/ou financières ou pas, un espace basé sur une économie sociale et solidaire. Cette démarche contribue également à la relocalisation de l'économie, en proposant des produits de saison cultivés dans les environs.

Les objectifs de l'association :
- Promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes
- Développer la mixité sociale
- Favoriser l'accès à une alimentation saine pour tous

L'association est composée de deux structures :
- Le jardin, allée du Clos Fléchet (Beaurepaire), produit des légumes selon des techniques agro-écologiques
- L'épicerie, 5 avenue des Terreaux (Beaurepaire), ouverte à tous, offre à la vente les légumes du jardin et des produits en provenance de producteurs locaux (fruits, viande, œufs, fromage, pain …)

Un atelier de sensibilisation au bien manger (atelier cuisine) est également proposé à tous les adhérents.

Les personnes percevant de faibles revenus (avec un quotient familial ≤ 800 euros/mois ou bénéficiaires d'un minima social ou dans une situation financière difficile) bénéficient de prix plus bas à l'épicerie. Les autres adhérents sont solidaires et paient les produits au prix du marché.

La gestion et l'animation de l'association reposent à la fois sur le salariat et le bénévolat.

N'hésitez pas à nous contacter et/ou nous rejoindre.

Chacun a sa place au sein de l'association, dans le respect de ses compétences et de ses capacités, au jardin ou à l'épicerie.

Adresse : 5 Avenue des Terreaux - 38270 Beaurepaire
Tél. 04 26 05 32 95
Facebook : Au potager solidaire
Courriel : au.potager.solidaire@gmail.com

Article rédigé par l'association

Nous réservons un espace aux associations beaurepairoises souhaitant communiquer avec les beaurepairois.
Merci d'envoyer vos articles **1 mois avant les parutions de janvier, avril, juillet et octobre**, à l'adresse courriel suivante : **servicecom@ville-beaurepaire.fr**

MESSAGE DU SERVICE DES EAUX :

STOP aux lingettes dans les toilettes !

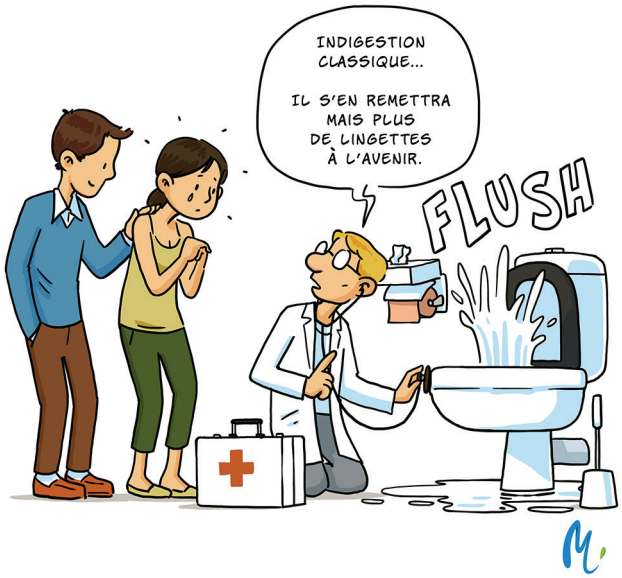

Le saviez-vous ? Chaque année, des centaines de lingettes sont jetées aux toilettes et causent d'importants dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement. Les lingettes doivent être déposées à la poubelle.

«Pourquoi on ne peut pas jeter les lingettes dans les toilettes, certaines sont biodégradables ?!»

Biodégradables ou non, les lingettes jetées aux toilettes n'ont pas suffisamment de temps pour se décomposer correctement. Elles bouchent les canalisations, les pompes et perturbent le fonctionnement global du réseau d'assainissement.

«Perturber le fonctionnement global du réseau ? C'est assez abstrait pour moi !»

Concrètement, cela peut avoir des conséquences chez vous ou juste à côté de chez vous. En cas de dysfonctionnement du réseau d'assainissement, les eaux usées peuvent remonter dans les maisons. Les ruisseaux, rivières et nappes phréatiques sont susceptibles de subir une pollution dommageable à l'environnement. Curage des réseaux, renouvellement des pompes, dépollution… la résolution de ces problèmes engendre des coûts d'exploitation importants qui se répercutent sur les factures d'eau.

«D'accord. J'ai compris : TOUTES les lingettes doivent prendre la direction de la poubelle.»

Oui, tous les déchets doivent être jetés à la poubelle ou déposés dans des filières de tri spécifiques. C'est le cas des rouleaux de papier toilette (même biodégradables), des serviettes et tampons hygiéniques, des couches, des préservatifs, des cotons-tiges, des cigarettes, des médicaments, des graisses et huile (friture, vidange), des produits chimiques (solvants, peinture).

NE LES JETEZ PAS DANS LES TOILETTES NI DANS L'ÉVIER !

MAPRIMERÉNOV' : la prime pour la rénovation énergétique

Besoin d'améliorer le confort de votre logement en isolant vos murs par l'extérieur ou en installant un chauffe-eau solaire ? - Travaux soumis à autorisation d'urbanisme

MaprimeRénov', qu'est-ce que c'est ?

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) «Habiter mieux agilité».

Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif est renforcé depuis le 1er octobre 2020.

MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Plusieurs bonifications sont également mises en place :

• un bonus sortie de passoire (lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique - étiquette énergie F ou G)

• un bonus bâtiment basse consommation (pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A)

• un forfait rénovation globale (pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux)

• un forfait assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans la réalisation de leurs travaux).

MaprimeRénov', qui peut en bénéficier ?

MaPrimeRénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires, et ce quels que soient vos revenus, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location.

Si vous souhaitez bénéficier de MaPrimeRénov' en tant que propriétaire bailleur vous vous engagez :

• à louer votre logement en tant que résidence principale pour une durée égale ou supérieure à 5 ans (durée calculée à compter du jour du versement de la prime à la rénovation)

• en cas de réévaluation du loyer, à déduire le montant de la prime du montant total des travaux justifiant cette réévaluation et en informer votre locataire.

MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

Votre commune vous offre un cours de yoga :

1) Pliez vos jambes,

2) Gardez le dos droit,

3) Inclinez votre buste...

4) Et ramassez les déjections de votre animal

Un peu d'exercice ne fait de mal à personne et c'est bon pour le **vivre ensemble** !

Avouez qu'il est fort peu agréable de marcher dedans, non ?!

⚠ RAPPEL : REDEVANCE INCITATIVE ET SERVICE DES EAUX

La collecte des déchets ménagers et le service des eaux sont de compétence communautaire. Vous pouvez les contacter :
- **Service Redevance incitative** par courriel ri@entre-bievreetrhone.fr, par tél. 0 800 138 438 ou 04 74 84 67 29
- **Service des eaux** par courriel eaux@entre-bievreetrhone.fr, par tél. 04 74 86 39 70
- ou vous rendre au **Pôle de proximité EBER**, situé au 2ème étage de la Mairie.

FINANCES PUPLIQUES : NOUVEAU SERVICE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

La Ville de Beaurepaire et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) ont signé une convention aux fins de proposer une offre de services innovante et personnalisée aux usagers depuis la mairie.
Ainsi, vous pouvez désormais avoir accès à un service personnalisé, sur rendez-vous, avec un agent des finances publiques selon le canal le plus approprié (téléphone ou visio-conférence dans un bureau dédié de la mairie de Beaurepaire).
Sont concernées par ce dispositif les questions à destination du Service de Gestion Comptable (SGC) de Roussillon et le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de La Côte Saint-André.
Plus de renseignements en mairie :
Tél. 04 74 79 22 60
Courriel : mairie@ville-beaurepaire.fr

ANNUAIRE ÉCONOMIQUE BEAUREPAIROIS

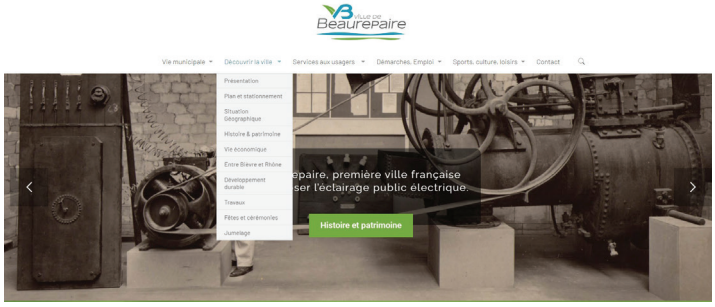

Pour aider les acteurs économiques locaux, la municipalité souhaite intégrer sur le site de la ville, un annuaire des professionnels beaurepairois : commerces, artisans, restaurateurs, entreprises, professionnels de santé..
Pour paraître dans cet annuaire adressez vous au servicecom@ville-beaurepaire.fr en donnant vos nom, contacts, l'objet ou descriptif de votre activité, et photo si vous le souhaitez. Ces informations doivent être transmises au pus tard le 31/12/21.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Nouvelle porte du sas de l'église

- Rénovation du pont des Mâts

UN CENTRE D'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE AVEC LA POSTE

LA POSTE

Grâce à son maillage territorial, La Poste dispose de toutes les ressources pour organiser des sessions au plus près des candidats. Les postiers, formés à l'exercice, garantiront le respect des principes de neutralité et d'égalité qui doivent présider à la réalisation de cette nouvelle mission.

L'engagement de La Poste dans le projet de réforme du permis de conduire illustre sa volonté de contribuer à la modernisation de l'action publique. C'est un des axes majeurs de son plan stratégique «La Poste 2020 : Conquérir l'avenir».
Depuis le mardi 20 septembre La Poste a ouvert un centre examen à la Maison des associations, au 34 avenue Jean-Jaurès, tous les jours ouvrés pour 4 candidats à 13H30 et le samedi 2 sessions à 10H30 et 11H30.

Les sessions disponibles sont accessibles sur le site de La Poste : https://www.laposte.fr/tous-les-services/conseils-pratiques/passer-le-code-de-la-route

C'est la rentrée !

Le Maire et son équipe municipale souhaite une excellente reprise à tous les élèves, enseignants et parents.

Cette année, nos 2 écoles publiques Gambetta et la Poyat accueillent plus de 410 élèves. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour bien accueillir les enfants. Le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale est bien sûr appliqué ; en plus, dans les différentes salles du restaurant scolaire des purificateurs d'air sont installés depuis l'an dernier.

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral impose le port du masque (dès 12 ans) dans un périmètre de 50 m autour des entrées des écoles et ceci pour la sécurité de tous.

Comme l'an dernier un **kit de rentrée** (cahier de liaison, 4 stylos, règle, gomme, crayon de papier) a été distribué à chaque élève d'élémentaire jeudi 2 septembre.

CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 VERRA SE CONCRÉTISER DE NOUVEAUX PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ :

⇨ Le Conseil Municipal des Jeunes pour les élèves de CE2 à CM2 des écoles publiques et privées de Beaurepaire.

Le Conseil Municipal, par délibération du 30 juin 2021 a voté la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2, domiciliés et scolarisés à Beaurepaire pourront être candidats. Les dossiers d'inscription seront remis dans les écoles et la campagne électorale qui a démarré le 23 septembre 2021, est encadrée par les enseignants.
La participation au CMJ permet de favoriser le développement de l'autonomie des jeunes et les initiatives, de les préparer à devenir des citoyens acteurs de leur territoire et prendre part à la vie locale.
Ils seront encadrés par un animateur jeunesse qui a une expérience d'accompagnement des jeunes à la démarche de projet et d'une animatrice périscolaire. Ils pourront repérer les besoins des jeunes et les amener à construire un projet collectif, en lien avec les projets et orientations portés par le conseil municipal pour améliorer le vivre ensemble.

Les élections auront lieu le 22 octobre 2021 en mairie.
La mise en place du Conseil Municipal des Jeunes se tiendra le 9 novembre 2021 à 17h en Mairie.

⇨ Une nouvelle tarification sociale des repas de la cantine municipale.

Par décision du maire du 1er juillet 2021, la commune de Beaurepaire s'engage dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

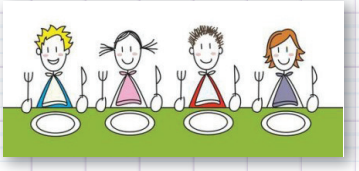

Afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles à faibles revenus, d'améliorer la qualité des repas servis aux enfants et donner les moyens de la réussite, l'Etat soutient la mise en place, par la collectivité, d'une tarification sociale de la cantine scolaire. Les tranches de quotient proposées pour le prix d'un repas pour l'année scolaire 2021-2022 sont :

- de 0 à 259 : 0,90€
- de 260 à 820 : 1€
- de 821 à 1100 : 3,60€
- de 1101 à 9999 : 3,70€

⇨ Le nouveau bâtiment de restauration scolaire

⇨ Des repas proposant 30% de produits bio, de qualité, de saison et issus de circuits courts. Le choix de la municipalité a été d'aller au-delà de ce qu'imposait la loi Egalim.

Qu'est-ce que la loi EGalim ?
La loi EGalim a été promulguée le 30 octobre 2018. Elle a pour objectif l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire ainsi qu'une alimentation saine, durable et accessible à tous.
Interdiction du plastique, repas dit «végétarien», produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire...
La loi Egalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective. Certaines sont d'ores et déjà en vigueur, d'autres entreront en application dans les mois à venir. Les services de restauration scolaire, doivent proposer, au 1er janvier 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

⇨ Cérémonie pour féliciter et récompenser nos jeunes bacheliers 2021

Tous les lycéens ayant obtenu leur baccalauréat «session 2021», domiciliés à BEAUREPAIRE peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie de Beaurepaire (Florence Pérouze, responsable CCAS) avec leur justificatif de diplôme avant le 8 octobre prochain.
Le Maire et son Conseil Municipal souhaitent les féliciter lors d'une prochaine rencontre.

PÉRISCOLAIRE

Durant le temps scolaire, la réservation des services périscolaires est obligatoire et se fait à partir d'un accès internet (code d'accès donné lors d'une inscription préalable en mairie) : https://www.g-alsh.fr/vous-connecter

Les inscriptions pour les accueils périscolaires doivent se faire le vendredi avant 11h00 pour la semaine suivante.

Les horaires d'acceuil :
- à partir de 7h15
- pause méridienne avec repas, suivi d'un temps récréatif
- le soir après la classe jusqu'à 18h30
Tarifs pour les familles : à la demi- heure (de 0,70 à 0,90) calculée d'après le Quotient Familial.

Le mercredi et les vacances scolaires, l'accueil de loisirs se fait au centre social et culturel de l'Île du battoir, plus d'informations :
https://www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr/enfance/accueils-de-loisirs/

SÉCURITÉ

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée et une belle réussite.

⇨ Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter :

⇨ le site de la Mairie
www.ville-de-beaurepaire.fr
onglet Éducation / Infos scolaires.

⇨ le service scolaire par courriel :
viescolaire@entre-bievreetrhone.fr

***⇨ par téléphone :* 04.74.79.22.60.**

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME SUR LES TRAVAUX ET AMÉLIORE VOTRE QUOTIDIEN

En **octobre - novembre 2021** et pour une durée prévisionnelle d'**1 mois**, le carrefour route de Pisieu (RD135a) / chemin de Pommier / chemin du Château à Beaurepaire va faire l'objet de travaux :

⇨ aménagement d'un carrefour surélevé,
⇨ mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR),
⇨ gestion des eaux pluviales,
⇨ renouvellement de la couche de roulement.

La circulation sera impactée au niveau du carrefour route de Pisieu / chemin du Château / chemin de Pommier :

⇨ **Phase 1 (durée : 3 semaines) — mise en place d'un alternat par feux tricolores au carrefour :**
• Le chemin du château sera interdit à la circulation entre le n°261 et le n°530 (sauf riverains). La voie sera barrée au nord, à l'intersection avec le chemin de Pommier.
• L'accès riverain se fera par le sud via la montée du Château ou le chemin des Ruettes.

⇨ **Phase 2 (durée : 1 semaine) — circulation interdite au niveau du carrefour :**
La date exacte de fermeture des voies sera communiquée au préalable par une signalisation sur chantier. Des déviations seront mises en place.

Renseignements :
Service voirie EBER Communauté de Communes :
04 74 29 31 20 - voirie@entre-bievreetrhone.fr
www.entre-bievreetrhone.fr #EntreBievreetRhone

INFORMATIONS

▶ Le 27 juillet 2021 le Conseil Communautaire d' EBER a approuvé :

⇨ la mise en accessibilité et la rénovation du cinéma de l'ORON avec la construction d'une salle d'animation attenante.
⇨ le principe de location vente du site « Pichon» pour une durée de 20 ans à l'entreprise Construction Composite Bois.

▶ Les comptes rendus des conseils communautaires sont consultables dans leur intégralité sur le site : entre-bievreetrhone.fr

▶ Vous pouvez retrouver sur agenda.entre-bievreetrhône.fr les manifestations se déroulant sur le territoire de notre intercommunalité.

LES RENCONTRES DU CINÉMA DE BEAUREPAIRE VOUS INVITENT À LEUR 33ÈME ÉDITION.

▶ Du jeudi 14 au dimanche 17 octobre 2021.

▶ 4 jours de rencontres autour du cinéma : films en avant-première, nombreux invités présents, projections jeune public, ateliers d'éducation à l'image, compétition de courts-métrages professionnels et amateurs.

▶ Programme complet disponible sur https://www.entre-bievreetrhone.fr/ et https://www.ville-beaurepaire.fr/

PROGRAMME DES SÉANCES ET ANIMATIONS

Lieu	Horaire	Film ou animation	Durée	Public
JEUDI 14 OCTOBRE				
Cinéma	20h15	**MURDER PARTY** - en présence de Sarah Stern et Pablo Pauly	1h48	
VENDREDI 15 OCTOBRE				
Cinéma	17h45	**UN HEROS - VOST**	2h07	
Cinéma	18h00	**ROSE** - en présence d'Aurélie Saada et de Pascal Elbé	1h43	
Cinéma	20h30	**VENOM : LET THERE BE CARNAGE** - VF	1h40	int. -12 ans
Cinéma	21h00	**ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE** - en présence de Pascal Elbé	1h32	
SAMEDI 16 OCTOBRE				
Cinéma	10h00	Courts-métrages du 48h objectif court-métrage - en présence des équipes	2h00	séance gratuite
Salle du Rocher	14h00	Atelier stop-motion LEGO*	3h00	8 ans et +
Parvis cinéma	14h00 à 17h30	Initiation à la réalité virtuelle	5mn / joueur	13 ans et +
Cinéma	14h15	**ANIMAL** - VOST	2h01	
Cinéma	14h45	**LE PEUPLE LOUP**	1h43	
Cinéma	17h00	**ARTHUR RAMBO** - en présence de Laurent Cantet	1h27	
Cinéma	17h30	**LE TRESOR DU PETIT NICOLAS**	?	
Cinéma	20h30	**COMPAGNONS** - en présence de François Favrat	1h45	
Cinéma	21h00	**MINCE ALORS 2 : LA RECHUTE**	1h45	
DIMANCHE 17 OCTOBRE				
Salle du Rocher	10h et 11h15	Atelier doublage*	1h00 / groupe	+ 8 ans
Cinéma	10h00	Courts-métrages professionnels - en présence des réalisateurs suivi de la REMISE DES PRIX des courts-métrages 48h + professionnels	2h30	séance gratuite
Cinéma	10h30	**GRANDIR C'EST CHOUETTE**	53mn	4 ans et +
Salle du Rocher	entre 14h et 16h00	Atelier mashup*	30mn / groupe	7 ans et +
Cinéma	14h00	**MYSTERE**	1h25	8 ans et +
Cinéma	14h30	**ILLUSIONS PERDUES**	2h31	
Cinéma	16h00	**LE TEST** - en présence d'Emmanuel Poulain-Arnaud	1h30	
Cinéma	18h00	**TRE PIANI** - VOST	2h00	
Cinéma	18h30	**LA VRAIE FAMILLE** - en présence de Fabien Gorgeart	1h40	

* **VOST** : Version originale sous-titrée

INFOS PRATIQUES

▶ Séances de cinéma : tarif unique 4€

▶ Inscriptions aux ateliers : rencontrescinema@entre-bievreetrhone.fr

▶ Pour suivre toute l'actualité sur Facebook : #rencontrescinemabeaurepaire

▶ Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans sur tous les sites du festival.
Protocole sanitaire indiqué sous réserve de modifications.

⇨ Attention: la ville n'a mandaté aucune entreprise pour vendre des pavés publicitaires sur des documents informatifs. Si cela devait-être le cas, le commercial serait détenteur d'une habilitation signée du Maire.

LILI JACK

Prêt-à-porter Femmes & accessoires

Vente de prêt-à-porter féminin, bijoux, chaussures, maroquinerie, accessoires
Place de la Paix
Tél. 04 74 87 41 44
Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h30 à19h - Mardi au samedi non-stop de 9h30 à 19h

INSTA'CRÉA

à l'intention des créateurs d'entreprise dans tous les domaines (agricole, artisans, commerçants, prestataires de services, professions libérales).

Cerfrance Isère vous propose un rendez-vous d'une heure avec un conseiller en création d'entreprise pour parler de votre projet et répondre aux questions essentielles.

Pour fixer un RDV :
Tél. 04 76 20 68 70
contact@38.cerfrance.fr

⇨ Pour soutenir et faciliter le développement économique de la ville, nous souhaitons permettre aux nouveaux acteurs de se faire connaître dès leur installation. Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, merci de vous manifester auprès du service communication de la mairie à l'adresse suivante : servicecom@ville-beaurepaire.fr

Etat-civil

(3ème trimestre 2021)

NAISSANCES

29 juin : BAYTÜRK Aleyna
12 juillet : MARECAUX Zacharia
14 juillet : BRISTIEL JANNIAUD Clara
15 juillet : MANARDO Maïwenn
23 juillet : AMRI BORGHESI Rayan
5 août : RENAUD Loënn
25 août : DEROUSSIN Nina
27 août : DIENG Absa
28 août : GUTIERES-BENET Jéléna
30 août : COUDER Jayna
31 août : BLANC Lana
DEVILLE Léa
2 septembre : FLAMENT Emma
5 septembre : DESANLIS Maëlys
10 septembre : DELPLANQUE Miya
PIEKNY Kameron

MARIAGES

24 juillet :
Sullivan BONNY et Anaïs MECHAIN

31 juillet :
Mehdi BOUAKEL et Sana BOUNIT

DÉCÈS

6 juillet : VAUDAINE Thérèse, épouse POINT
17 juillet : MICHEL Danielle, épouse CURTIL
20 juillet : JOZWIAK Zofia , épouse GABRIEL
8 août : SERRET Jacques
11 août : PIERRE Daniel
13 septembre : DEBONDUWE Daniel
19 septembre : ROBIN Raymonde, épouse BOUVIER
PICON Pierre

Beaurepairois décédés hors ville :

27 juin : LEFEBVRE Béatrice, épouse GUIRAO
9 juillet : ANDRÉ Georges
18 juillet : ASTIC Maurice
11 août : GOUDARD Suzanne, épouse MAZOT
24 août : GINET Aimé

HOMMAGE

C'est avec une énorme tristesse et une grande émotion que les élus et agents de la ville vous font part du décès de leur collègue et ami

Olivier BERCHARD

disparu le dimanche 26 septembre. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 1er octobre. L'ensemble des membres de la Mairie adresse ses sincères condoléances à la famille.

ANNIVERSAIRES à la maison de retraite

Anniversaires, des résidents nés en juin et juillet le 6, le 13 et le 20 juillet 2021, fêtés dans chaque unité respective :
M. DANCETTE Jean Claude 74 ans, Mme RUOL Edith 90 ans, M. GENTHON Lucien 88 ans, Mme LESCUYER Marie 90 ans, Mme JOUD Fernande 96 ans, Mme CHARRETON Madeleine 85 ans, Mme DENAUD Denise 94 ans, Mme REY Anne 86 ans, Mme GAYTE Helene 86 ans, Mme LAMBERT Paulette 98 ans, Mme MARGUET Fernande 91 ans, M. POIPY Paul 84 ans, Mme MOREL Roselore 81 ans.

Agenda

sous réserve des conditions sanitaires, suivre les infos sur www.ville-beaurepaire.fr

DON DU SANG

En France, chaque année, un million de patients sont soignés grâce au don de sang. Ces dons sont indispensables pour soigner des malades atteints de leucémie, cancer, maladies chroniques, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge. L'E.F.S. (l'Etablissement Français du Sang) souhaiterait que les donneurs donnent leur sang, en moyenne, 2 fois par an. Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé peut donner son sang. Pensez à réserver votre RDV sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Prochaines dates : **les lundis 18 et 25 octobre 2021, le mardi 4 janvier 2022 et le lundi 10 janvier 2022** à la salle polyvalente de 16h30 à 19h45.

NOTRE BELLI RIPARI

-Exposition Photos

«**Mémoires Festives Beaurepairoises de 1900 à nos jours**» - samedi 30, dimanche 31 octobre 2021 et lundi 1er novembre 2021

- de 9h à 18h - salle polyvalente à Beaurepaire - Entrée gratuite - en respect des conditions sanitaires

HAND-BALL

Dates des matchs à domicile de l'équipe première (Nationale 2 Féminine) :

- Samedi 23 Octobre 21h :
  US Beaurepaire contre Saint Chamond (42)
- Samedi 13 Novembre 21h :
  US Beaurepaire contre Beaune (21)

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre 2021 - Rassemblement à 9h15 - place du Jeu de Paume (devant la salle du Rocher), le cortège partira à 9h30 précises et empruntera le trajet suivant : - Rue de la République, Avenue Gambetta et Avenue Jean Jaurès, pour rejoindre le monument aux Morts (dépôt de gerbes) place Etienne Dolet.

CÉRÉMONIE DE PASSATION

Cérémonie de passation de commandement de la caserne de Beaurepaire le vendredi 26 novembre 2021 à 18h30 sur le parvis de la mairie (salle polyvalente en cas de mauvais temps).

REPAS DES SENIORS

La municipalité prévoit d'organiser cette année le repas le samedi 11 décembre 2021 à midi à la salle polyvalente, si le contexte sanitaire le permet. Tous les résidents beaurepairois âgés de 65 ans et plus sont conviés Les inscriptions sont ouvertes en Mairie jusqu'au 30 novembre inclus. Justificatif de domicile et pièce d'identité seront à présenter lors de l'inscription.

VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie se tiendra le vendredi 7 janvier 2022 à partir de 19h à la salle polyvalente.

Infos pratiques

PERMANENCES

28 rue Français (en Mairie) :

- **Conciliateur de justice** : Le jeudi - tous les 15 jours de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04 74 79 22 60
- **C.A.F.** : Uniquement sur RDV sur caf.fr ou au 32 30
- **CPAM** : Tous les mercredis sur RDV au 3646 ou ameli.fr
- **CARSAT (Service Social)** : tous les mardis de 9h à 12h et 13h à 16h - Sur RDV au 04 76 46 11 44 ou ssocial.vienne@carsat-ra.fr ; Mme CHABOUD : accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.
- **SOLIHA** : 1er mercredi du mois sur RDV de 10h à 12h au 07 81 02 94 43
- **Droit du travail** : le jeudi de 13h30 à 17h

Maison des associations 34 avenue Jean Jaurès :

- **Trait d'Union** (médiation familiale) : Mardi et jeudi - Info et rendez-vous au 04 74 85 02 95 ou traitdunion@osj.asso.fr
- **Maison des adolescents** : Sur rendez-vous au 04 74 53 89 21 ou par courriel : accueil.ir@ado38.fr
- **Aide à Domicile en Milieu Rural** : hors période Covid : du lundi au vendredi de 8h à 12h - Tél. 04 74 79 73 94 ou admrbeau@fede38.admr.org
- **Activités de planification et d'éducation familiale** : (service de la maison du département Bièvre Valloire) Sur rdv uniquement : 06 79 49 02 88
- **JALMAV** (Bénévoles accompagnant les personnes en fin de vie) : Les 1ers jeudis de chaque mois, permanence de 17h à 19h - Jalmalv38vienne@orange.fr

Au 214 av Charles de Gaulle :

Centre Médico Psychologique pour Adulte :
Sur rendez vous uniquement : 04 74 79 00 59

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

HORAIRES D'HIVER
du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022
- Lundi / Mardi / Mercredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
- Jeudi de 13h30 à 17h
- Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h.

Plus d'informations sur https://www.territoire-de-beaurepaire.fr/spip.php?article27

LA TÉLÉ-ALARME

Ce service est ouvert à tous. Conventionné avec l'agglo Vienne-Condrieu, la télé-alarme figure parmi les compétences du CCAS. L'installation est gratuite mais le service coûte 34€/mois. Le dispositif peut être pris en charge par le Conseil Départemental. Un contrôle de l'installation est assuré tous les mois par un élu du CCAS. Pour plus d'informations et pour la demande d'un dossier, s'adresser à la mairie.

Imprimé sur papier recyclé 135 g/m² - Mairie de Beaurepaire - Directeur de publication : Yannick PAQUE - Rédaction/Photos/Réalisation : Service communication - Impression : Imprimerie VIENNE IMPRIM PUBLICITÉ
Tiré à 2750 exemplaires - Dépôt légal à parution du Trimestriel d'informations.